



Relevé des conclusions des trois temps de concertation autour du projet de la future médiathèque (mai et juin 2019)

Conformément aux engagements pris, la Ville a invité les membres des Conseils des habitants et du Collectif habitants et adhérents des bibliothèques de Fiancey et Rochepleine, ainsi que des usagers de la bibliothèque, à venir participer à un travail de réflexion autour du projet de la future médiathèque et plus globalement autour de toutes les questions en lien avec la présence du livre et de la culture à Saint-Egrève et sur les besoins en matière de création de lieux de vie de proximité à l'échelle des quartiers de notre commune.

Tous ces sujets étant étroitement liés et compte tenu des nombreuses questions à aborder, il n'a pas semblé pertinent de concentrer tous les travaux de réflexion sur une date unique. C'est pourquoi, ce temps de réflexion s'est réparti sur trois dates afin que chacun puisse prendre le temps de la réflexion et puisse s'exprimer de manière apaisée.

22 personnes ont accepté de participer à cette réflexion, menée sur une durée totale de **6h30**.

1) Premier temps d'information et de présentation du projet de médiathèque du mercredi 22 mai (18h - 20h)

La Ville de Saint-Egrève a engagé mercredi 22 mai 2019 une nouvelle étape de sa démarche de réflexion autour du projet de la future médiathèque, autour de toutes les questions en lien avec la présence du livre et de la culture à Saint-Egrève et sur les besoins en matière de création de lieux de vie de proximité à l'échelle des quartiers de notre commune.

19 personnes (plus 2 participants excusés) ont pris part à ce premier temps destiné à permettre à chacun des participants d'avoir les informations nécessaires pour comprendre les enjeux de cet ambitieux projet.

Après une brève introduction de M. Boisset rappelant l'état d'avancement du projet global, une présentation détaillée du service de la bibliothèque a été faite, précisant notamment les nombreuses actions engagées par les bibliothécaires auprès de toutes les catégories d'usagers (très jeunes enfants, scolaires, publics adultes, personnes âgées...).

Un bilan exhaustif des différentes étapes de réflexion et de concertation menées depuis novembre 2015 est venu compléter cette présentation pour mettre en lumière la cohérence d'ensemble du projet. L'ensemble des analyses menées a en effet pointé que, malgré un service de qualité et une offre diversifiée, la bibliothèque de Saint-Egrève n'offre pas dans ses locaux actuels des espaces très qualitatifs (manque de place, d'espace, de confort...) et que les plages horaires d'ouverture n'étaient pas pleinement satisfaisantes, notamment en raison de la dispersion des moyens sur 3 sites.

La qualité d'accueil des usagers étant donc encore largement perfectible, la Ville a fait le choix d'aller vers un nouveau projet et de proposer une nouvelle politique culturelle pour améliorer le service offert aux usagers en proposant un nouvel équipement en lien avec cette nouvelle politique culturelle.

Le projet architectural d'extension et de rénovation de la bibliothèque Barnave a ainsi été présenté aux participants, en mettant avant :

- la création d'un vaste espace modulable au rez-de-chaussée permettant un accueil de qualité, l'installation de collections, et un accès simplifié à tous les espaces de la bibliothèque
- l'ouverture des espaces pour une meilleure circulation

- la création d'espaces plus confortables et conviviaux pour consulter sur place, échanger, notamment par la création d'un patio central
- la présence d'une grande salle d'animations
- la mise en œuvre de nouveaux services, notamment jeux vidéos, accès aux outils numériques, postes informatiques, visionnage de documents
- l'amélioration des conditions de travail pour les professionnels

Au final, le futur équipement disposera d'une surface d'environ 1 200m², correspondant aux standards pour une ville de la taille de Saint-Egrève.

Après ces premiers exposés, les participants ont pu échanger avec les élus et les techniciens de la Ville.

Si les participants ont apprécié l'aspect architectural du projet (malgré une remarque concernant l'aspect patrimonial de la demeure d'un personnage historique - Antoine Barnave - qui pourra cependant être mis en avant dans le futur équipement), de nombreuses questions et remarques ont été formulées sur les moyens humains qui feront vivre ce lieu, et sur les animations et services qui y seront proposés.

Actuellement, le service de la bibliothèque compte 11 «Équivalent Temps Plein» (ETP). Le futur équipement fonctionnera à moyens constants, c'est à dire avec 11 ETP. Les fonctionnalités offertes par le futur équipement devraient permettre d'optimiser et de rationaliser le travail des agents du service de la bibliothèque. Les moyens humains seront donc suffisants. Cependant, si les usages venaient à mettre en évidence le besoin d'un renfort en personnel, la Ville pourrait parfaitement l'envisager.

Concernant les services et les activités qui seront ou pourront être proposés à partir de 2021 à la bibliothèque, ce point constitue un des éléments de réflexion de l'atelier du 3 juin. Il a ainsi été proposé aux participants, en introduction de ce prochain temps de travail, que la Ville présente l'ensemble de ses pistes de réflexion.

La question des jours et des horaires d'ouverture du futur équipement a également été abordée. Ce point fera également l'objet d'un travail approfondi le 3 juin. Il s'agit d'un aspect très important de la vie du futur équipement et de la qualité du service qui sera proposé aux usagers. Le principe sera de proposer plus de plages horaires qu'actuellement, et notamment pendant les vacances scolaires, ainsi que les mercredis et samedis. L'hypothèse d'une ouverture le dimanche est cependant dès à présent écartée.

Autre point abordé, celui du futur des annexes de Fiancey et de Rochepleine. Plusieurs participants mettent en avant que le devenir des ces équipements conditionne la lecture et la compréhension que l'on peut avoir du futur équipement et de l'accès à la culture à Saint-Egrève. Monsieur le Maire a réaffirmé que si le terme de fermeture est vrai pour ce qui est des bibliothèques, il ne l'est pas concernant les locaux. Les locaux de Fiancey et Rochepleine auront ainsi un rôle à jouer en tant que lieux de vie de proximité, mais plus exclusivement sous la forme de bibliothèque. Il est d'ailleurs rappelé que les services hors les murs de la bibliothèque existent déjà et qu'ils continueront d'exister.

La question de la création de lieux de vie de proximité dans tous les quartiers de Saint-Egrève sera l'objet principal du temps de travail du 11 juin.

D'autres questions ont pu trouver des réponses immédiates. Ainsi, il a été confirmé que le fonds documentaire serait modernisé, remis à jour et enrichi dans certains domaines peu présents actuellement pour répondre aux attentes et aux besoins de tous les usagers, que la question du financement du projet (à hauteur de près de 3 millions d'euros dont près de 2 millions d'euros à la charge de la Ville) avait été largement étudiée et intégrée dans la prospective financière saine de la Ville...

Si le projet est bien avancé dans sa dimension architecturale et dans certains services qui seront offerts aux usagers, de nombreux aspects restent encore à penser collectivement et c'est tout le sens des prochains temps de travail des 3 et 11 juin, l'objectif final de ce projet étant d'offrir à tous les usagers de la bibliothèque plus d'espace, plus de convivialité, plus de transversalité, plus de services culturels (selon les premières pistes évoqués lors de ce temps de concertation : mangas, jeux vidéos, postes pour l'apprentissage des langues étrangères, accès à des ressources numériques en ligne avec la mise en place de la Numothèque métropolitaine...

2) Second temps du lundi 3 juin (18h - 20h30) : réflexions en «atelier tournant» sur le fonctionnement du futur équipement

Afin de proposer un temps dynamique et rythmé, 3 thèmes de réflexion ont été soumis aux participants sous la forme d'ateliers tournants. Chaque thème fut abordé sur une table par un groupe de 7 à 8 personnes pendant 30 minutes. A chaque table un animateur (service) et un élu ont animé les discussions.

Au bout des 30 minutes, le groupe était invité à changer de table pour s'atteler à un nouveau thème. En un peu plus d'1h30, les 3 thèmes ont été abordés par l'ensemble des participants et la Ville a ainsi pu disposer pour chacun des thèmes de 3 points de vue différents.

Préalablement à ce temps de travail, une présentation détaillée des plans des aménagements intérieurs de la médiathèque, ainsi que des photos d'autres réalisations et des projections des architectes a été faite. Ce propos introductif a permis aux participants de mieux appréhender les grandes lignes du fonctionnement du futur équipement.

Les 3 thèmes soumis à la réflexion des participants étaient les suivants :

- jours et horaires d'ouverture du service de la bibliothèque
- comment rendre le fonctionnement de la bibliothèque plus participatif
- quels types d'autres services et d'autres animations pourraient être proposés à et par la médiathèque Barnave

Concernant les jours et horaires d'ouverture, il est ressorti les éléments suivants :

En période scolaire :

Concernant le jour hebdomadaire de fermeture au public, les 3 groupes portent leur choix sur le lundi.

Concernant la journée du samedi, les 3 groupes optent pour une plage horaire d'ouverture longue et continue de 8h (10h-18h ou 10h30-18h30). Il s'agit là d'une attente forte exprimée par les participants.

Pour les autres créneaux, 2 groupes ont formulé des propositions assez proches, le 3ème étant sur une proposition très différentes. Pour les groupes 1 et 2, les propositions de planning sont axées sur des ouvertures courtes (3 à 4h) chaque jour de la semaine (MMJVS) l'après-midi (créneau 16h-18h ou 15h-17h), avec une fermeture plus tardive le vendredi soir à 19h. Les 2 groupes ont également proposé un créneau de 2h le mercredi matin. Un des groupes propose également une ouverture matinale avec un créneau de 2h le vendredi matin de 8h30 à 10h30.

La proposition du 3ème groupe est différente puisqu'il est proposé 3 jours d'ouverture / semaine (Mercredi / Vendredi / Samedi) sur des plages horaires longues et continues (10h-18h Mercredi et Samedi et 12h-21h le vendredi).

On peut donc dresser la synthèse suivante pour les périodes scolaires :

- le lundi est le jour de fermeture au public le plus consensuel
- il existe une attente forte concernant le samedi avec une demande d'ouverture sur une plage horaire longue et continue d'au moins 8h
- le créneau de la pause méridienne ne semble pas constituer un enjeu majeur. Une ouverture matinale ne semble pas non plus être une attente forte
- une fermeture plus tardive au moins un soir par semaine (à priori le vendredi) à 19h voir plus semble être une attente forte
- l'ouverture le mercredi après-midi est également un incontournable. La demande est également marquée pour le mercredi matin (malgré le rythme scolaire avec 5 matinées d'enseignement)

En période de vacances scolaires :

A nouveau 2 groupes avec des propositions proches, avec des ouvertures récurrentes tous les matins (MMJVS) sur un créneau de 3h (+ un créneau le samedi après-midi pour un des 2 groupes). Pour le 3ème groupe, on retrouve le principe d'une ouverture sur 3 jours (Mercredi/Vendredi/Samedi) avec des plages longues et continues (V et S) et une ouverture le mercredi matin.

Conclusions de cet atelier :

Une différence marquée doit être faite entre les horaires scolaires et vacances. Dans l'ensemble, les participants ont plutôt opté pour des horaires fractionnés et récurrents dans la semaine (après-midi en

période scolaire et matin pour les vacances), sur des durées plutôt courtes (environ 3h), à l'exception du samedi ou les attentes portent sur un créneau long et continu de 8h. Proposer un créneau le vendredi avec une fermeture plus tardive semble également faire consensus. Une ouverture pendant la pause méridienne ne semble pas être une attente. Enfin, le lundi semble être le jour le plus consensuel pour une fermeture de l'équipement au public.

En ce qui concerne le fonctionnement participatif du futur équipement, on peut mettre en avant les points suivants :

- avis positif sur la mise en œuvre d'un ou plusieurs dispositifs permettant aux usagers de s'impliquer dans la vie de l'équipement => envie réelle de participer au fonctionnement de la médiathèque, y compris de manière très ponctuelle (exemple d'un mur d'expression libre au sein de l'équipement, ou d'une boîte à idées sur le site web + dans l'équipement)
- demande assez forte que le ou les dispositifs/instances commencent à se mettre en place avant l'ouverture de la médiathèque (commencer à impliquer les usagers le plus tôt possible)
- éviter de mettre en place des instances trop cadrées et surtout, ne pas mettre en place que des instances pérennes pour éviter les phénomènes du "toujours les mêmes" (craintes exprimées par tous les participants). Il faudrait surtout prévoir des dispositifs ponctuels, ne nécessitant pas un engagement sur le long terme et facilitant le renouvellement des participants. Les participants semblent plus réceptifs au principe d'ateliers consultatifs thématiques, même si l'idée d'un comité d'usagers n'a pas été écartée (voir comment articuler les dispositifs)
- pour constituer le comité d'usagers ou certaines instances thématiques, prévoir d'aller vers les catégories d'usagers en sollicitant les associations, le Patio, le Relais Assistante Maternelle... => action proactive de la Ville pour "recruter" des participants
- le principe d'instaurer une récurrence dans l'organisation des réunions thématiques pour en faciliter l'accès par les usagers a été citée par tous les groupes (par exemple : réunion tous les premiers mercredis de chaque trimestre) ; les thèmes abordés pourraient être affichés dans l'équipement pour élargir le champ des participants
- Les participants ont exprimé des remarques sur la légitimité et la représentativité des participants dans ces instances
- point à mi-chemin entre les animations et le fonctionnement participatif : mettre en place des comités de lecteurs ou des moyens pour les lecteurs d'échanger publiquement leurs avis sur les documents consultés (exemple : sélection coup de cœur des lecteurs...) => mettre en évidence l'activité des usagers dans l'équipement pour lui donner de la vie

Enfin, les principales réflexions émises sur de la dernière thématique «services et d'autres animations pourraient être proposés à et par la médiathèque Barnave» étaient :

- Rester innovant dans les propositions d'animation et conserver celles en place (en direction des jeunes notamment)
- Proposer des moyens / animations aux usagers pour échanger entre eux, stimuler l'esprit critique, promouvoir le partage de connaissance
- Espace de convivialité en gestion aussi libre que possible par les usagers (ne pas se contenter d'un distributeur de café)
- Comment ouvrir la bibliothèque sur le parc ?
- Créer des espaces de travail pour les étudiants et tous les usagers, en mettant à disposition des outils et des logiciels peu accessibles au grand public
- Proposer des ateliers de découverte des nouveaux services (ex : apprendre à utiliser la numothèque...)

Si le futur équipement permettra la mise en œuvre de nouvelles animations et de nouveaux services, la Ville a réaffirmé que les services et animations déjà existants à Barnave et qui répondent toujours à un besoin des usagers se maintiendront, tout comme la Ville garantira le maintien des services de la médiathèque hors les murs.

A noter qu'à cette table, tous les groupes ont exprimé de manière plus ou moins importante des craintes en lien avec la présence de jeux vidéos à la médiathèque, et ont semblé soucieux d'éventuels problèmes de cohabitations avec le livre et entre usagers.

L'ensemble des éléments issus des 3 tables ont été présenté en introduction du 3ème et dernier temps de concertation afin d'être validé par les participants.

3) Troisième et dernier temps du mardi 11 juin (18h - 20h) sur les lieux de vie de proximité dans les quartiers

En préambule, les participants ont insisté sur l'importance qu'ils accordaient à la culture et à la littérature, qui ne ressortait pas assez selon eux du relevé du second atelier.

La phase de réflexion de ce troisième temps a débuté par travail collectif autour de la question "Pour vous aujourd'hui en juin 2019, que sont les locaux de Fiancey et Rochepleine ?" pour permettre à chacun de s'exprimer et de lancer le dialogue. Cette phase de travail a permis de mettre en avant que du point de vue des participants, les annexes de Fiancey et Rochepleine sont des équipements :

- essentiellement perçus comme étant à destination des enfants
- qui offrent aux jeunes publics un lieu d'activité facilement accessible
- qui s'apparentent à un lieu de vie et de convivialité à l'échelle du quartier

Suite à ces échanges, le Maire a pu réaffirmer que la Ville souhaite mener une réflexion d'ensemble sur la création de lieux de vie sociale et culturelle dans les quartiers, notamment dans les quartiers de Fiancey et de Rochepleine, et que la fermeture totale de ces lieux n'était pas envisagée.

D'une part, la Ville mènera à bien son projet de médiathèque centrale, avec des activités hors les murs notamment dans les quartiers et, d'autre part, une réflexion pour créer des lieux de lien social et culturel dans tous les quartiers, et pas seulement à Fiancey et Rochepleine. En effet, la disponibilité récente ou à venir de plusieurs locaux municipaux (Maison des associations, salle polyvalente de Fiancey, salle polyvalente de Prédieu, Visancourt, Maison Borel, salle Rochepleine, MSF, Planfay...) est une opportunité pour redéfinir la vocation et l'usage des locaux de proximité dans le cadre d'une politique en faveur de l'animation de la vie locale.

Dans le cadre de cette réflexion, les objectifs de la Ville sont :

- Organiser une fonction d'appui auprès des associations
- Structurer l'animation locale

Pour cela, La Ville va faire appel à des moyens humains supplémentaires d'ici cet automne avec la création d'un poste d'agent de développement social local à temps plein à la MSF autour de 2 missions principales :

1. L'appui à la vie associative

- Accompagner les habitants à la création d'association
- Organiser une offre de formation à destination des bénévoles
- Impulser une dynamique de mutualisation
- Coordonner l'organisation d'actions transversales
- Assurer le soutien aux manifestations des associations
- Être l'interlocuteur des associations pour les questions juridiques liées à leur activité

2. L'appui à la vie locale de proximité

- Coordonner le fonctionnement et l'usage de la mise à disposition des locaux
- Accompagner les démarches projets des habitants et des associations
- Mise en lien des acteurs
- animer un réseau d'échanges de savoirs

La complémentarité entre les actions culturelles, sportives et associatives de la Ville et la MSF, en tant que Centre Social pour conduire un projet de développement social local sur la commune, va donc pouvoir être améliorée grâce au travail que mènera l'agent de développement social local. L'une des missions de cet agent portera notamment sur l'accompagnement à la création de lieux de vie sociale de proximité à Saint-Egrève. Ce point semble en effet primordial au regard des points de vue exprimés par les participants.

C'est pourquoi, pour clore ce travail de concertation, la Ville a proposé aux participants de définir collectivement ce concept de lieu de vie social de proximité.

Dans le cadre des travaux menés autour du projet de médiathèque, il ressort que les participants ont collectivement défini ce concept ainsi :

« Un lieu de vie sociale de proximité à Saint-Egrève doit être selon les habitants, un lieu de partage avec un intérêt commun et une périodicité fixe au plus proche des habitants. Ce lieu de vie doit permettre aux usagers d'apprendre, de découvrir mais aussi de s'ouvrir à la connaissance et à la culture. Il doit par

nature être un lieu chaleureux, accueillant et convivial avec des ressources qui doivent être attribuées directement aux habitants. Dans ce lieu, les usagers pourront venir jouer, échanger leur savoir, créer en commun et surtout donner de leur temps pour aller vers l'autre, de nombreuses choses qui contribueront à éviter la solitude pour certaines personnes. Dans l'idéal, chaque quartier devrait être doté d'un lieu physique comme cela, avec cette notion de voisinage importante et pouvant accueillir une union de quartier. De plus, ce lieu a besoin d'un support institutionnel pour qu'il puisse vivre de façon pérenne et devra être accessible à tous et pour tous de manière non payante. »

4) Conclusions et suites à donner à ces travaux de réflexion

La dynamique créée lors de ce temps de concertation doit être maintenue. Dès lors que l'agent de développement social local sera en poste, les membres de ce groupe de travail pourront être sollicités pour participer au diagnostic qui sera engagé.

De plus, plusieurs questions ont été posées et peuvent faire l'objet d'autres réflexions et ainsi poser les bases d'un futur fonctionnement participatif de la bibliothèque Barnave. La question des modalités d'animation et de fonctionnement du futur espace de convivialité pourrait être un des premiers points à soumettre à la réflexion des participants intéressés, de même que la place des usagers de façon plus générale, afin de partager avec eux les enjeux des bibliothèques aujourd'hui.

Enfin, la Ville proposera aux participants un temps d'information sur l'avancement du projet de Barnave avant la fin de l'année 2019 pour permettre à ces participants de rester impliqués dans le développement de ce nouvel équipement culturel.